

La Croix-Rouge jeunesse en Suisse romande

Autor(en): **Christe, James**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **93 (1984)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

James Christe

La Croix-Rouge Jeunesse en Suisse romande

Depuis plus d'un demi-siècle, la Croix-Rouge reconnaît l'importance de l'éducation humanitaire et sociale des enfants et des jeunes et, en les associant à son idéal et à son action, elle s'efforce:

- d'éveiller et de renforcer en eux le sens de la conscience sociale et de leur responsabilité envers leurs semblables,
- de les aider à élargir leur connaissance du monde dans lequel ils vivent,
- de les aider à acquérir le comportement et les capacités nécessaires pour traduire en action leur préoccupation pour le bien-être d'autrui.

Le programme de la Croix-Rouge pour les enfants et les jeunes poursuit donc deux buts principaux:

- leur donner des occasions pratiques de participer à son travail,
- étendre l'éducation et la formation civiques bien au-delà du cadre scolaire, les faire pénétrer dans les programmes d'action communautaire ainsi que dans la sphère plus large de l'amitié et de la compréhension internationales.

En Suisse

C'est en 1922 que l'on voit apparaître les premiers groupes de Croix-Rouge Jeunesse. Les sections de Genève et de Bern-Emmental furent même très florissantes dans ce domaine. Cela dura jusqu'en 1940, date à laquelle tous les efforts auprès de la jeunesse sous l'égide de la Croix-Rouge suisse furent faits dans le cadre du «Sou hebdomadaire» instauré par la Croix-Rouge suisse secours aux enfants. Il ne s'agissait plus essentiellement, comme auparavant, de constituer des groupes prenant des initiatives et des responsabilités, mais de collecter de l'argent. Les jeunes n'étaient bons qu'à vendre des insignes et à tondre des tirelires. Mais l'idée initiale fut néanmoins reprise quelques années après la guerre. C'est le 2 janvier 1949, sur intervention plus particulière du professeur Eric Martin, que le Comité central prit la décision de développer la Croix-Rouge Jeunesse en Suisse romande pour commencer. Entre-temps, le

directeur de la Croix-Rouge belge avait donné des conférences sur ce sujet dans diverses écoles romandes.

Lors de l'Assemblée des délégués de la même année à Bienne, le professeur Martin, de nouveau, le docteur Schauenberg et M. Schussel plaidèrent, lors d'après discussions, pour l'introduction dans les statuts en révision d'un paragraphe qui fut définitive-

de la Croix-Rouge parmi la jeunesse, en particulier dans les écoles et les organisations de jeunesse, afin de lui inculquer des connaissances, de développer ses aptitudes dans les domaines de l'entraide et de l'hygiène et de l'inciter à l'action humanitaire dans le sens de la Croix-Rouge.» (Art. 9.)

C'est en juillet 1949 qu'un premier collaborateur fut engagé pour promouvoir la Croix-

vers la création de nouvelles activités tant au niveau scolaire qu'au niveau extra-scolaire.

Il est à souligner que dans ce dernier domaine il s'est essentiellement agi d'activités pilotes. Les énumérer toutes dépasserait le cadre de cet article. Nous nous bornerons donc à évoquer les plus significatives.

Les commissions Croix-Rouge Jeunesse

En vue de susciter et encourager toute activité conforme aux objectifs Croix-Rouge Jeunesse, des commissions ont été créées au sein de la Société pédagogique vaudoise, du Syndicat des enseignants du Jura, de la Société des enseignants du Jura bernois.

Ces commissions réalisent de nombreuses tâches, en particulier l'organisation de la vente du Mimosa par les écoles et la gestion du Fonds Mimosa. Celui-ci est constitué par le produit net de cette vente annuelle dans les localités où les enseignants en sont responsables. Il est destiné à venir en aide aux enfants et aux adolescents (à titre individuel). Cette aide individuelle peut être demandée par exemple pour:

- financement de séjours de vacances
- achat de matériel spécial pour enfants handicapés
- cas particuliers d'aide à des enfants et adolescents de familles modestes.

Les opérations de Noël

Chaque année, depuis 1975, le secrétariat romand a proposé aux enseignants et aux élèves des écoles de Suisse romande de s'associer à une opération spéciale à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Tout en réalisant une opération d'entraide, il s'agit aussi à chaque fois d'une activité à but essentiellement pédagogique visant à sensibiliser les jeunes à une question en relation avec le développement soit en Suisse, soit à l'étranger.

Situons pour mémoire la fabrication de couvertures pour



Depuis plus de trente ans, le Mimosa du Bonheur pour l'aide à l'enfance défavorisée.

ment adopté sous la forme suivante:

«La Croix-Rouge suisse... encourage le développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse en tenant compte des conditions particulières à chaque région.» (Art. 6/H/3^e al.)

Après une nouvelle révision en 1963, nos statuts précisaient que:

«Les tâches de la Croix-Rouge en temps de paix comprennent: ...Croix-Rouge de la Jeunesse - La propagation de l'idée de la Croix-Rouge, en particulier dans les écoles, afin d'initier la jeunesse au travail de la Croix-Rouge et de la préparer à aider son prochain.» (Art. 6/H.)

Enfin, après la dernière révision en 1970, les statuts précisent aujourd'hui:

«...La propagation de l'idée

Rouge Jeunesse en Suisse romande.

Le secrétariat de la Croix-Rouge Jeunesse avait alors son siège à Genève où il était incorporé au secrétariat de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

En 1973, ce siège fut transféré à Lausanne avec l'engagement d'un nouveau secrétaire romand (l'actuel titulaire).

Les dix dernières années de la Croix-Rouge Jeunesse en Suisse romande

L'activité du secrétariat romand durant les dix dernières années s'est essentiellement portée d'une part vers le maintien des activités scolaires qui existaient déjà préalablement sous les auspices de l'ancien secrétariat romand et du secrétariat vaudois, d'autre part

des écoles maternelles en Algérie, la construction de puits en Haute-Volta, la récolte de matériel scolaire pour les îles Comores, la construction de poulaillers en Mauritanie ou le financement de voitures pour jeunes handicapés en République Centrafricaine, cela pour les opérations en relation avec d'autres pays.

A plusieurs reprises, les écoles ont été invitées à s'associer à participer au financement d'excursions pour les personnes handicapées à bord des cars de l'Amitié.

Sous le slogan «Un fanion... accourrons», une opération de solidarité s'est déroulée avec

A plusieurs reprises, des émissions de radio ou de télévision ont été diffusées notamment à l'occasion de l'opération «Don du sang» dans les écoles.

D'autre part, le secrétariat romand tient à la disposition des enseignants de la documentation et prête du matériel audio-visuel, notamment des films.

Contacts avec le grand public

Avec la collaboration des sections concernées, le secrétariat romand Croix-Rouge Jeunesse a présenté aux visiteurs de différentes manifes-

Cours de jeunes sauveteurs

Si le domaine du sauvetage nautique est essentiellement l'affaire de la Société suisse de sauvetage, les cours de jeunes sauveteurs en Suisse romande ont été, dès leur mise sur pied, organisés avec le concours de la Croix-Rouge Jeunesse. Cette activité a connu un développement très réjouissant grâce au dévouement de nombreux moniteurs bénévoles qui enseignent aux jeunes de 11 à 16 ans les éléments du sauvetage nautique et qui les préparent à l'obtention de leur brevet de jeunes sauveteurs.

Deux chiffres illustrent cette progression: 1974: 9 cours, 144 brevets; 1983: 51 cours, 865 brevets.

Les camps d'Amitié Croix-Rouge Jeunesse

Les camps d'Amitié: un besoin
Certains jeunes handicapés physiques n'ont pas la possibilité de participer à d'autres séjours de vacances. A la demande de Pro Infirmis et avec sa collaboration, la Croix-Rouge Jeunesse organise pour eux les camps d'Amitié.

La formule des camps d'Amitié...

...c'est tout le monde dans le même bain: une quinzaine de jeunes handicapés et autant de jeunes bénévoles, âgés de 18 ans au moins et ayant suivi les journées de formation organisées par la Croix-Rouge Jeunesse. Pendant deux semaines de vie en commun, les jeunes handicapés auront à prendre en charge tous les aspects de la vie quotidienne: les soins - sous la responsabilité d'une personne compétente - les repas que l'on partage, les activités de loisir. «Toujours là pour un coup de main» disait l'un d'eux. Mais... qui aide l'autre? C'est l'occasion d'un véritable échange.

Tous tournés vers un même but

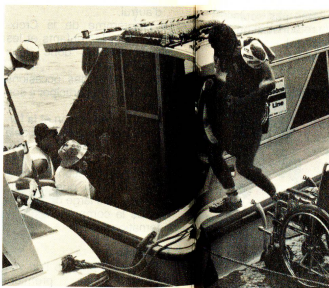
Mieux se connaître, mieux se comprendre... Savoir que nous sommes tous handicapés, peu ou prou. Accepter que l'autre soit différent. Les camps d'Amitié Croix-Rouge Jeunesse nous ont fait découvrir que l'important n'est pas de dépasser les autres, mais de se surpasser soi-même et

d'aider l'autre à se surpasser lui-même.

L'été 1984 a vu se dérouler les 21^e, 22^e et 23^e camps d'Amitié, respectivement à Saint-Légier, au Locle et sous forme de camp itinérant en Franche-Comté, dans le Doubs et au Jura.

Accueil du car de l'Amitié

Lors de son voyage inaugural, le car romand de l'Amitié fut accueilli par une classe d'Echallens. Les passagers du car, jeunes handicapés pensionnaires de la Cité des Enfants, furent alors les vrais héros de la fête. C'est l'occasion de rappeler que le car de l'Amitié



Découvrir de nouveaux horizons avec les camps d'Amitié Croix-Rouge Jeunesse.



Sensibiliser les jeunes aux problèmes d'autres jeunes. Ici, une rencontre avec des jeunes handicapés.

tré trouve sa vraie raison d'être pour et par les personnes handicapées et non pour servir la cause d'une institution.

Les groupes Croix-Rouge Jeunesse

La Croix-Rouge reconnaît qu'elle ne peut remplir ses fonctions sans l'aide de la jeunesse. Elle a également admis que les jeunes doivent prendre part, à côté des adultes, non seulement à la réalisation de ses programmes mais aussi à la planification et aux prises de décisions.

Il s'agit en fait d'un processus menant à l'introduction des jeunes au sein de la Croix-

rouge et sur l'application de l'idéal de la Croix-Rouge. Plusieurs jeunes ont participé, à titre de délégués, à des manifestations organisées à l'étranger.

C'est à l'initiative du secrétariat romand Croix-Rouge Jeunesse que fut mis sur pied le premier séminaire européen Croix-Rouge pour enseignants et futurs enseignants, organisé par la Croix-Rouge suisse avec l'appui du CICR, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Société pédagogique vaudoise, et consacré aux principes fondamentaux de la Croix-Rouge, en juillet 1979.

En 1983, fut organisé à Varazze le premier stage européen de formation pour responsables Croix-Rouge Jeunesse.

Régulièrement, de jeunes stagiaires de la Ligue passent quelque temps au secrétariat pour se familiariser avec les activités jeunesse.

En conclusion

Plus de cent sociétés nationales possèdent une section de Jeunesse. Limitée à l'origine aux établissements scolaires, la Croix-Rouge a pénétré depuis plusieurs années à l'université et dans des milieux extra-scolaires. Ainsi s'opère la transition nécessaire entre les activités des enfants et celles des adultes.

Dans la majorité des sociétés nationales, les membres de la Croix-Rouge Jeunesse participent, aux côtés des adultes, aux activités prenant place dans les domaines suivants: premiers secours et prévention des accidents, éducation sanitaire et développement communautaire, santé au foyer et soins infirmiers, transfusion sanguine, travail social (aide aux nécessiteux, aux malades hospitalisés, aux handicapés, aux personnes âgées), secours en cas de catastrophes naturelles.

Les jeunes sont souvent les promoteurs de conceptions, de méthodes et de pratiques nouvelles; ils collaborent aux programmes de développement des sociétés nationales. Enfin, en s'associant à des programmes nationaux et internationaux, ils contribuent à la cause de la paix. □

Rencontres internationales

L'internationalité de la Croix-Rouge est trop connue pour qu'on souligne son importance. Il est bien évident que le travail jeunesse ne peut se réaliser en vase clos. Le contact avec les jeunes de la Croix-Rouge d'autres pays doit être maintenu et intensifié. Tous les deux ans, les directeurs de la Croix-Rouge Jeunesse d'Europe se réunissent pour faire le point, non seulement sur les activités réalisées mais aussi sur les lignes direc-

Cela fait maintenant 15 ans!

Du 26 juillet au 4 août 1984, à La Lenk / Simmental: le 15^e Camp d'information sur les professions soignantes de la Croix-Rouge suisse.

Depuis 15 ans, la Croix-Rouge suisse organise chaque été, en collaboration avec les milieux de l'orientation professionnelle, des Camps d'information sur les professions soignantes, à l'intention d'adolescents et d'adolescentes de 15 à 16 ans qui se sentent attirés par les professions au service du malade. Ces camps sont dirigés et

animés par des orienteurs professionnels, des infirmières et infirmiers en soins généraux, en hygiène maternelle et pédiatrie, en soins psychiatriques et des infirmières et infirmiers assistants. Au programme: des exposés, des démonstrations et exercices pratiques, des discussions, la présentation de films, des travaux en groupe et une visite d'une journée à un hôpital.

Cette année, quatre camps parallèles, dirigés par 30 responsables, ont été mis sur pied, dont trois à l'intention de jeunes Alémaniques (176 filles et 6 garçons) et un à l'intention de 42 jeunes Romandes. □

Congé de formation pour les jeunes

Les jeunes qui exercent des responsabilités dans les mouvements de jeunesse obtiennent une semaine de vacances supplémentaires à titre de congé de formation. C'est ce que prévoit le Conseil fédéral dans ses «Grandes lignes gouvernementales» pour les années 1983-1987. C'est une satisfaction accordée au Cartel suisse des associations de jeunesse qui a déposé, en février dernier, une pétition appuyée par 7330 signatures demandant justement cette semaine de congé payé. Lors de sa session d'été, le Conseil national a examiné la pétition et a décidé de la transmettre au Conseil fédéral.

Si le gouvernement est acquis à la question et que la pétition a passé le premier cap parlementaire, le congé de formation n'est pas encore gagné pour les jeunes. En effet, en transmettant la pétition, la Chambre du peuple a assorti son acceptation de principe d'une série de réserves qui ne manqueraient pas de peser sur tous les travaux ultérieurs. Il y a d'abord les difficultés d'ordre juridique et pratique: Faut-il une révision du Code des obligations? Est-il politiquement possible de faire passer une telle réforme alors que l'on vient de modifier la durée des vacances n'est-elle pas avant tout de la compétence des cantons et des communes? Comment contrôler que les

bénéficiaires du congé de formation effectuent bel et bien un travail de responsabilité dans une organisation de jeunesse?

L'essentiel de la réserve des parlementaires est cependant de nature économique. Une semaine de congé supplémentaire représenterait une charge trop lourde pour certaines entreprises et les jeunes au bénéfice de cette mesure pour-



raient avoir de la peine à trouver un emploi.

On notera cependant que le congé de formation existe déjà avec les cours cantonaux et fédéraux pour moniteurs de sport ou pour la formation des jeunes tireurs. Ces activités sont financées par les allocations pour perte de gain. □

succès en Suisse romande en faveur des personnes âgées et isolées.

Leçons dans les écoles et diffusion

Créés en mai 1976, les feuillets d'information Contact + Jeunesse sont diffusés aux enseignants primaires et secondaires de Suisse romande. Cette publication est un trait d'union entre la Croix-Rouge et les jeunes dans les écoles. Elle propose régulièrement des fiches pédagogiques et informe sur les activités réalisées dans les écoles ou réalisées par celles-ci.

A la demande des enseignants, le secrétaire romand se rend régulièrement dans les classes pour des leçons sur les thèmes les plus divers se rapportant à la Croix-Rouge et au Droit international humanitaire.

tions à caractère local, régional ou national, les activités de la Croix-Rouge de notre pays. Ce fut également l'occasion de faire mieux connaître les cars de l'Amitié.

Les lecteurs se souviendront peut-être: Comptoir de Fribourg (1973), Comptoir de Delémont (1974), Martigny (1975), Course de côte des Rangiers (1976), Placette Vevey (1977), Kid, Lausanne (1977 et 1978), Portes ouvertes Genève (1978), Exposition de dessins Croix-Rouge, Neuchâtel (1978), Modhac, La Chaux-de-Fonds (1978), Fête romande du sauvetage, lâcher de ballons CRJ, Genève (1978), Kid, Lausanne (1979), Carrefour, Romanel (1979), Arts Ménagers, Genève (1981), Placette Monthey (1983).